

## Certificat bancaire de gestion de clientèles professionnelles

CATEGORIE : C

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Banque, assurances et immobilier - Banque**

La certification s'adresse aux salariés des organismes bancaires souhaitant acquérir les compléments de compétences nécessaires à la gestion de professionnels pour le compte d'un organisme bancaire.

Code(s) NAF : **64.19Z**, **64.92Z**, **64.91Z**, **64.99Z**,  
**64.30Z**

Code(s) NSF : **313**

Code(s) ROME : **C1205**, **C1203**, **C1207**, **C1201**, **C1206**

Formacode : **41092**

Date de création de la certification : **01/01/1996**

Mots clés : **Banque**, **client**, **conseil**, **Investissements**

### Identification

Identifiant : **3073**

Version du : **16/10/2018**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Accord relatif à la formation professionnelle dans les banques du 9 février 2015](#)

Non formalisé :

- [Fiche métier de l'observatoire des métiers de la banque février 2016](#)

### Descriptif

#### Objectifs de l'habilitation/certification

La certification vise à former des professionnels du secteur bancaire pour qu'ils soient capables de gérer et d'accompagner des clientèles de professionnels et d'entreprises, des TPE et des professions libérales pour le compte d'organismes bancaires.

Elle permet à des personnes souhaitant se réinsérer, évoluer professionnellement, se remettre à niveau, d'acquérir les compétences actualisées nécessaires à la gestion des clients professionnels et des entreprises, de TPE et de professions libérales dont les besoins en produits et services sont spécifiques.

#### Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun lien avec une certification professionnelle.

#### Descriptif général des compétences constituant la certification

Analyser et appréhender l'environnement juridique, fiscal, social de professionnels et d'entreprises, analyser des situations économiques et financières d'entreprises, de TPE et de professions libérales.

Rechercher et identifier des besoins de prestations bancaires et d'assurances pour des professionnels des TPE et des professions libérales.

Personnaliser des accompagnements bancaires, cibler des produits et des services pour des clientèles professionnelles, des TPE et des professions libérales en tenant compte des niveaux de risques.

Suivre et accompagner des clientèles professionnelles des TPE et des professions libérales dans des financements de projets.

### Public visé par la certification

- La certification vise les professionnels du secteur bancaire et des assurances et les acteurs de ces marchés.
- La certification est accessible à toute personne justifiant d'une

expérience professionnelle dans les secteurs de la banque ou/et des assurances. Elle est également accessible aux acteurs des fonctions supports (audit, risques, conformité, back office) devant analyser les dossiers pour ce marché.

## Modalités générales

La certification se déroule en présentiel, sur une durée de 12 jours hors évaluations. Elle comprend :

Des mises en situations pratiques des professionnels.

Une formation en présentiel pour être capable d'analyser les enjeux des clientèles professionnelles, de réaliser des audits de situations d'entreprises, de sélectionner et commercialiser des prestations adaptées à des clientèles de professionnels et d'entreprises.

La remise d'un rapport en lien avec une expérience professionnelle d'accompagnement d'une clientèle professionnelle.

## Liens avec le développement durable

Aucun

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### Pour l'individu

Pour les individus, le certificat vise l'acquisition de compétences complémentaires permettant à des chargés de clientèles et salariés du secteur bancaire d'évoluer vers la gestion et l'accompagnement de clientèles de professionnels et d'entreprises.

Le certificat s'inscrit dans le cadre de la formation continue des salariés et professionnels du secteur en leur permettant de maîtriser les produits et les enjeux des marchés pour les cibles entreprises (TPE/Professions libérales, etc.). La certification contribue à faciliter les mobilités fonctionnelles intra/interentreprises du secteur. Pour les individus, la certification permet d'accéder à une certification reconnue par l'ensemble de la profession, de mettre à jour et de certifier des compétences en lien avec les produits et services bancaires destinés aux professionnels et aux entreprises.

La certification permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'analyse de situations et de besoins d'entreprises/de professionnels et à la commercialisation de prestations d'accompagnement sur mesure et personnalisées.

### Pour l'entité utilisatrice

Pour les entités, la certification permet de valider des niveaux de compétences de collaborateurs amenés à accompagner, servir et conseiller des clientèles de professionnels et d'entreprises concernant les produits et services.

Dans des contextes concurrentiels pour les organismes bancaires, la clientèle professionnelle représente une cible importante et cruciale. Elle représente également des risques spécifiques qu'il convient de savoir apprécier. Disposer de personnels formés aux évolutions, du secteur, aux attentes et aux besoins de ce type de client est devenu indispensable au moment où le secteur connaît des mutations fortes avec la dématérialisation des services bancaires.

Pour les banques et les entités utilisatrices, disposer d'un personnel formé est une garantie supplémentaire pour réussir à attirer, convaincre et fidéliser des clients professionnels, des entreprises et des professions libérales.

## Evaluation / certification

### Pré-requis

Prérequis : La certification est accessible à toute personne justifiant d'une expérience professionnelle dans les secteurs de la banque ou/et des assurances. Elle est également accessible aux acteurs des fonctions supports (audit, risques, conformité, back office) devant analyser les dossiers pour ce marché.

### Compétences évaluées

Analyser la situation juridique, sociale, économique et financière et les projets de clients professionnels (TPE/Professions libérales) dans le cadre de la réalisation d'un audit.

Sélectionner et préconiser des accompagnements, des produits et des services bancaires et d'assurances à des clientèles professionnelles de TPE/Professions libérales.

Suivre et accompagner des professionnels, des TPE/Professions libérales dans des financements de projets et la gestion de problématiques financières.

### Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Néant

La validité est Temporaire

Etant considérées les évolutions des besoins d'accompagnements des professionnels et des entreprises et les évolutions des réglementations bancaires, la certification est acquise pour une durée de 10 ans.

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

Les candidats répondant aux critères de certifications se voient délivrer un certificat de capacité à la gestion bancaire de clientèles professionnelles

### Centre(s) de passage/certification

- EVOCIME - Formations Banque et Assurance

## Plus d'informations

### Statistiques

A ce jour 156 promotions ont été organisées soient 1758 participants formés en intra/inter entreprise sur l'ensemble du territoire (DOM TOM compris).

### Autres sources d'information

<http://www.evocime.com>